



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

perspectives

Question au Gouvernement n° 785

Texte de la question

MOBILISATIONS SOCIALES DE LA SEMAINE

M. le président. La parole est à M. Patrick Braouezec, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Patrick Braouezec. Monsieur le Premier ministre, " je veux, si je suis élu Président de la République (*Ah ! sur les bancs du groupe UMP*) - n'ayez crainte, ce n'est pas de moi que je parle, encore que ! -, que, d'ici à deux ans, plus personne ne soit obligé de dormir sur le trottoir et d'y mourir de froid. "

Voilà ce que promettait Nicolas Sarkozy le 18 décembre 2006, alors qu'il était président de l'UMP.

Force est de constater, vingt-trois mois après, jour pour jour, qu'ils sont de plus en plus nombreux à dormir sur le trottoir et que s'ils ne meurent pas de froid c'est que la température n'est pas encore descendue en dessous de zéro degré.

D'un côté, aggravation de la situation des plus démunis ;...

M. Patrick Roy. Eh oui !

M. Patrick Braouezec. ...de l'autre, des salariés dont le mécontentement s'amplifie : les pilotes de ligne ; les cheminots ; les enseignants, qui manifesteront, jeudi, contre la dégradation de leurs conditions de travail et les suppressions de postes ; les postiers, qui, avec les usagers, diront non, samedi, à la privatisation de La Poste. Les rues de nombreuses villes de France seront occupées par des citoyens et des citoyennes qui refusent la casse des services publics, la précarité, l'exclusion, la pauvreté, conséquences de votre politique de dérégulations économiques et sociales irresponsable.

La seule réponse apportée à ces légitimes revendications est de réduire les libertés publiques et privées et de lancer des appels d'offre pour surveiller les opinions émises sur les blogs des professeurs.

Le Président de la République avait promis de doper le pouvoir d'achat et la croissance. D'après l'INSEE, le pouvoir d'achat moyen a reculé de 0,4 % entre juin 2007 et juin 2008. Quant à la croissance, hier, la Banque de France prévoyait une diminution du PIB de 0,5 % au quatrième trimestre 2008, sans compter la faillite et la fermeture probable de centaines de PME confrontées à des problèmes de trésorerie.

M. le président. Monsieur Braouezec, posez votre question !

M. Patrick Braouezec. Quant au G 20, au-delà des déclarations d'intention et de la communication qui l'accompagne, il ne fait que préserver un système financier en lui garantissant le droit de faire payer ses errements aux salariés du monde entier, quitte à les appauvrir. Ainsi, *quid* des paradis fiscaux et de l'argent sale ?

Votre politique n'est qu'une succession d'effets d'annonce et de communications.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. La question !

M. Patrick Braouezec. Quand allez-vous cesser de tromper les citoyens ? Quand allez-vous mettre en place un vrai plan social et économique qui garantisse le travail aux uns et aux autres et la qualité du service public dont chacun a besoin ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.* Monsieur Braouezec, je ne peux pas vous laisser dire que le sommet du G 20 de ce week-end était destiné à préserver les règles existantes, puisque c'est tout l'inverse. À l'instant, Christine Lagarde vient de rappeler les

avancées historiques de ce sommet. Il s'agissait, avec l'ensemble des pays réunis autour de la table, de construire les règles de l'économie du XXI^e siècle et non de la faire fonctionner avec les règles du XX^e siècle. Des avancées importantes en matière de régulation financière ont été obtenues et feront l'objet de décisions rapides dans les prochains mois.

Monsieur Braouezec, vous avez parlé d'un certain nombre de revendications sociales. Je vous rappelle que la politique du Gouvernement en la matière est simple : c'est une logique de concertation et de dialogue social. En témoigne ce qui s'est passé à la SNCF. C'est la première fois, en effet, qu'un préavis de grève a été reporté en raison de discussions suffisamment nourries de la part de la direction de la SNCF et du Gouvernement pour être à l'écoute des revendications et des attentes des salariés.

Je pourrais évoquer également les propositions faites par Dominique Bussereau relatives à la question des pilotes. Le Gouvernement est resté cohérent avec les propositions du Sénat, tout en tenant compte des attentes des pilotes.

Vous le voyez, monsieur le député, nous sommes dans une logique de concertation sociale parce que nous croyons au dialogue social. Je rappelle que le Parlement a adopté une loi importante en matière de représentativité qui donne une plus grande place aux syndicats car nous croyons que c'est avec des représentants du personnel forts que l'on aboutit à des avancées dans le domaine social.

Enfin, en période de crise, nous devons porter une attention toute particulière aux plus démunis. Voilà pourquoi nous avons annoncé la revalorisation de la prime de Noël, prime exceptionnelle de crise, que nous allons revaloriser un certain nombre de minima sociaux et que nous avons fait adopter une mesure phare de la législature, le revenu de solidarité active, mesure essentielle pour sortir de la précarité les citoyens les plus démunis.

Vous le voyez, monsieur le député, il faut éviter de caricaturer notre action. Le Gouvernement est vraiment mobilisé auprès des plus démunis. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Patrick Braouezec](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 785

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 novembre 2008